



# BULLETIN D'INFORMATION

ACSALF  
Volume 15, numéro 4

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOCIOLOGUES ET ANTHROPOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

Décembre 1993

## Les générations

### Brèves notes sur un conflit de générations en marge de l'opposition entre Pierre Bourgault et Mario Dumont

Jacques Hamel

Département de sociologie—Université de Montréal

**Les propos un peu condescendants de Pierre Bourgault sur Mario Dumont ont suscité de vives réactions dans les pages du DEVOIR mais aussi sur la place publique et la scène politique.**

**B**ourgault, avec la panache qui le caractérise, montrait avec justesse que les idées de Dumont d'abolir la sécurité d'emploi et de diminuer la taille de l'État étaient bien courtes pour enrayer la dette nationale. Il s'en prenait avec véhémence à l'affirmation de Dumont que cette sécurité d'emploi et la richesse sociale de l'État profitent surtout à «la génération des années 60» et, par conséquent, en sont exclus les jeunes d'aujourd'hui. Ceux-ci seraient confinés à la précarité du travail, à une place vacillante dans la société, à un «no future». Selon Bourgault, cette richesse sociale a été acquise de haute lutte, par des projets de renouveau supportés par la «génération des années 60» qui de ce fait a bien droit d'en profiter sans se faire pointer d'un doigt accusateur.

Le débat a suivi et dure encore. Les chiffres et les témoignages de la misère des uns et de la richesse des autres s'alignent et donnent lieu à toutes sortes d'interprétations. On a l'impression qu'un verdict est attendu de ce débat mais dans le même temps on voit mal ce qu'il pourrait être. Il serait vain de trancher en faveur de la «génération des années 60» au détriment des «jeunes» ou l'inverse. La sociologie doit être convoquée pour mieux poser et expli-

quer le rapport entre ces générations, relevant sans contredit d'un conflit des généra-

tions particulièrement déterminant de la société actuelle.

D'entrée de jeu, se pose le problème de la définition de l'objet. Qu'est-ce qu'une génération en sociologie? La question semble anodine, la réponse est extrêmement compliquée. Il y a certes la génération à laquelle un individu appartient par la date de son entrée dans la vie, c'est-à-dire la cohorte de la population dans la-

## SOMMAIRE

- **LES GÉNÉRATIONS**
  - Brèves notes sur un conflit de générations en marge de l'opposition entre Pierre Bourgault et Mario Dumont..... 1
  - De quelques enjeux politiques soulevés par le vieillissement démographique ..... 4
  - La recherche sur les âges et les générations dans l'équipe familles, sexes, générations de l'IQRC ..... 6
  - Les personnes âgées au Québec : d'une génération à l'autre ..... 7
  - Générations, emploi et santé : un portrait de trois générations québécoises ..... 9
  - Le Centre de recherche en gérontologie sociale du CLSC René-Cassin ..... 10
- **Compte rendu du colloque «Identité et modernité au Québec» ..... 13**
- **Relance des réseaux ..... 16**
- **L'ACSALF a besoin de vous, comme vous avez besoin de l'ACSALF ..... 17**
- **Liste partielle de mémoires et thèses 1991-1992 ..... 18**
- **Parutions récentes ..... 22**
- **Colloques/Conférences ..... 24**

quelle il se situe en raison de sa date de naissance. Génération est entendue en son sens élémentaire, celui de la démographie. L'appartenance à une génération se complique de l'histoire connue par chaque cohorte de population. La mise au banc de la «génération des années 60» illustre parfaitement ce fait. En effet, les reproches de Dumont à son endroit tiennent moins au fait que cette «génération» faisait son entrée dans la société «dans les années 60» mais que celle-ci se faisait simultanément avec l'entrée du Québec dans la modernité, permettant ainsi à cette génération de bénéficier de la croissance de la richesse sociale et de la modernisation de l'État.

Si elle faisait son entrée dans les années 60, cette génération est donc née du *baby boom* connue dans l'immédiat après-guerre. Elle est appelée, selon le mot à la mode aujourd'hui, les *baby boomers*. Mais est-ce vraiment *l'ensemble* de cette génération, des individus nés du *baby boom*, qui a bénéficié de la croissance de la

chasse sociale et de la modernisation de l'État connues dans les années 60? Assurément pas. Par ailleurs, le profit découlant de la richesse sociale et de la modernisation de l'État peut être tiré différemment selon l'origine sociale des individus composant cette «génération». La définition d'une génération en tant qu'objet de la sociologie est donc un véritable travail.

Le conflit entre la «génération des années 60» et les jeunes d'aujourd'hui a déjà donné lieu à des réflexions et à des études sociologiques. Il faut d'abord lire la réflexion percutante de Fernand Dumont :

Dans les années 60, une génération a accaparé un grand nombre d'emplois, contrôlé les organisations sociales mises alors en place ; elle s'est doté d'un système de sécurité jusqu'alors inconnu. Phénomène qui, de soi, n'avait rien de tout à fait inédit. Chaque génération du passé avait tenté de procéder de la même façon ; mais aucune n'y avait aussi parfaitement réussi. Et aucune, étant donné la durée moyenne de la

vie, n'était parvenue à se maintenir aussi longtemps dans ses conquêtes. Cette génération, qui est maintenant dans la quarantaine, est implantée au milieu de toutes les autres dans une singularité extrêmement visible.<sup>1</sup>

En compagnie de deux jeunes chercheurs<sup>2</sup>, j'ai mené une étude sur l'insertion des jeunes dans le marché du travail durant les années 70 et aujourd'hui, jeunes disposant de titres universitaires. Cette étude montre que la «génération des années 60» s'est accaparé un grand nombre d'emplois, selon l'expression de Dumont, parce qu'elle disposait des titres et compétences nécessaires aux emplois apparus à la suite de l'entrée du Québec dans la modernité. Ces titres et compétences s'imposent grâce à l'insertion grandissante de leurs détenteurs dans le marché du travail. Un «système de sécurité» peut alors être conquis de la façon la plus profitable.

L'insertion des jeunes dans le marché du travail est compliquée aujourd'hui par

**■ BUREAU DE DIRECTION DE L'ACSALF**

**PRÉSIDENTE :**

- Andrée Gendreau (anthropologue)  
Musée de la Civilisation

**VICE-PRÉSIDENT :**

- Benoît Lévesque (sociologue)  
Université du Québec à Montréal

**SECRÉTAIRE :**

- Louise Bouchard (sociologue)  
GRASP-Université de Montréal

**TRÉSORIER :**

- Raymond Lajoie (sociologue)  
Cégep de Joliette-Lanaudière

**ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES :**

- Pierre Bocage (anthropologue) Université de Montréal
- Gérard Duhaime (sociologue) Université Laval
- Jean-Pierre Dupuis (sociologue) HEC
- Ratiba Hadj-Moussa (sociologue)
- Jacques Hamel (sociologue) Université de Montréal
- Françoise-Romaine Ouellette (anthropologue) IQRC
- Francine Saillant (anthropologue) Université Laval
- Yvon Thériault (sociologue) Université d'Ottawa
- Gilles Pronovost (sociologue) président ex-officio  
Université du Québec à Trois-Rivières

**ADMINISTRATEURS-TRICES ÉTUDIANTS-ES :**

- Marie-Claude Dionne (anthropologue) Université Laval
- Daniel Arseneault (anthropologue) Université de Montréal

**OBSERVATEURS :**

- Jean-François Côté, Université du Québec à Montréal  
(colloque 1994)
- Fran Shaver (CSAA)

**SECRÉTAIRE DE L'ASSOCIATION :**

- Raymond Lalonde

**● BULLETIN DE L'ACSALF**

**ÉQUIPE ÉDITORIALE :**

- Louise Bouchard, Francine Saillant

**SECRÉTARIAT :**

- Raymond Lalonde  
Département de sociologie, Université de Montréal  
Pavillon des sciences sociales  
C.P. 6128, succ. A  
Montréal (Québec) H3C 3J7  
*Bureau :*  
3150, rue Jean-Brillant, local 5148  
Montréal (Québec) H3T 1N8  
Tél. : (514) 343-5637  
Télécopieur : (514) 343-5722

**INFOGRAPHIE :**

- Laser Communications (514) 384-6150

la présence de la «génération des années 60» et de son «système de sécurité». En de telles conditions, les jeunes sont confinés à une position précaire dans le marché du travail et effectivement le travail sous diverses formes de précarité (travail à la pigne, travail sur contrat, remplacement, surnuméraire) leur incombe. La précarité du travail ne s'atténue pas à la suite de l'insertion dans le marché du travail. Elle caractérise désormais une position dans celui-ci, dévolue aux jeunes. Ceux-ci, dans pareil contexte, n'ont d'autre choix que de mettre en cause le «système de sécurité» de la «génération des années 60». L'idée d'abolir la sécurité d'emploi n'est donc pas propre à Mario Dumont. Elle est l'écho d'une

véritable opposition des jeunes à la «génération des années 60» dans le marché du travail s'exprimant par une mise en cause sévère du «travail régulier, assuré et protégé», selon l'expression désormais consacrée. Notre enquête montre que chez les jeunes la précarité du travail est considérée comme «stimulante» et, par conséquent, toute protection syndicale, par exemple, apparaît anachronique pour eux mais aussi pour la «génération des années 60».

Si cela manifeste l'opposition la plus vive de cette génération, il n'en reste pas moins que Pierre Bourgault a raison de rappeler que, ce faisant, les jeunes se placent eux-mêmes dans une position de faiblesse, pour ne pas dire dans une position précaire

dans le marché du travail et dans la société de façon plus générale. Voilà bien la contradiction permettant d'expliquer le rapport entre la «génération des années 60» et les jeunes d'aujourd'hui, se manifestant — est-il besoin de la rappeler — sous forme d'un conflit de générations auquel la première génération, représentée avec panache par P. Bourgault, ne saurait se soustraire. ■

1 Fernand Dumont, «Âge, générations, société de la jeunesse», dans F. Dumont (sous la direction.), *Une société des jeunes?*, Québec, IQRC, 1986, p. 22.

2 Stéphane Dufour et Dominic Fortin.

De la **PUBLICITÉ** dans le

# BULLETIN DE L'ACSALF

\* Le **BULLETIN D'INFORMATION** de l'ACSALF souhaite faire une place à la publicité payée, de façon à diminuer ses coûts nets de production.

\* Livres récents, postes ouverts, colloques, revues, nouveaux programmes universitaires, etc. peuvent être annoncés.

\* Encouragez vos institutions respectives et vos éditeurs à nous encourager ainsi!

\* Le **BULLETIN D'INFORMATION** est distribué à près de 800 exemplaires, à un public de choix.

## TARIFS

	1X (en \$)	2X (en \$)	3X (en \$)
■ Pleine page .....	300	300	300
▣ Demi page .....	175	165	155
▢ Quart de page .....	100	90	80
▣ Huitième de page .....	60	55	50

Date de tombée du prochain numéro : 10 mars 1994 — Téléphone :

# Les générations

## De quelques enjeux politiques soulevés par le vieillissement démographique

Hélène David  
GRASP—Université de Montréal

**Lorsqu'on aborde la question du vieillissement, c'est le plus souvent avec des jugements de valeurs implicitement associés à ses enjeux. En premier lieu, un certain déterminisme biologique, fondé en ce qui a trait à la durée de la vie humaine, est appliqué sans fondement au dernier tiers de la durée de la vie, appelée vieillesse. On suppose à tort que tous et toutes avancent vers la fin de leur vie au même rythme dans la maladie et la dépendance. Une confusion fréquente entre le vieillissement individuel et le vieillissement collectif conduit aussi à analyser ce dernier comme s'il résultait de processus qui sont aucunement touchés par les choix sociaux.**

**D**e plus, on attribue généralement au vieillissement collectif un rôle de causalité où d'aggravation à l'égard des problèmes sociaux (chômage, déficit de l'État etc.) et on blâme ensuite les individus qui font partie de cette catégorie de la population, mais rarement souligne-t-on les aspects positifs associés au vieillissement.

Enfin, il y a tendance à formuler en termes de conflits de génération des enjeux qui relèvent en fait de valeurs et de choix politiques. En témoignent la majorité des prises de position dans la polémique Bourgault/Dumont de l'été dernier, qui ont appuyé l'un ou l'autre en termes de solidarité de génération.

Face à de tels discours et pratiques, la recherche sociale sur le vieillissement peut apporter une contribution importante ne serait-ce qu'en clarifiant les enjeux correctement, ce qui laisse largement place à des débats sur les politiques appropriées.

Ainsi plusieurs travaux ont confirmé le poids surdéterminant de facteurs socio-économiques sur la morbidité et la mortalité de l'ensemble de la population. Parmi les personnes âgées, le poids de la vie antérieure différencie aussi fortement entre les mieux et les moins bien nantis en ce qui

a trait à leur état de santé (Derriennic) et leur espérance de vie (Wolfson). La transformation très rapide des conditions de vie au cours du XXe siècle font aussi qu'il y a des différences considérables sur le plan de la santé et de la mortalité entre des cohortes âgées qui n'ont que cinq ou dix ans de différence entre elles (Svanborg). On vieillit donc comme on a vécu, les inégalités sociales s'accroissant même avec la vieillesse.

Un discours d'origine démographique associe le vieillissement au déclin inévitable de la société, image facile parce qu'elle renvoie à la métaphore des âges de la vie individuelle (naissance, développement, maturité, déclin). Cela porte à conclure qu'il s'agit d'un processus sur lequel la société a peu de prise, d'un destin auquel elle ne peut échapper à moins de revenir à ses comportements passés. Ce qui est en cause, en fait, c'est l'hégémonie et le modèle de développement des sociétés occidentales développées et riches car la proportion de la population âgée selon les pays varie essentiellement en fonction du niveau de scolarité et du niveau de vie. La baisse du taux de natalité est d'autant plus inquiétante aux yeux des tenants de ce courant de pensée que celui des pays non

occidentaux pauvres étant encore élevés, leurs populations représentent une proportion de plus en plus élevée de la population de la planète.

Leurs solutions sont essentiellement d'ordre démographique : la fécondité et l'immigration, avec une forte préférence pour la première (Henripin, Matthews), car il s'agit de contrer le déclin de toute la civilisation occidentale. Cette vision coupe le plus souvent court après avoir décrété le taux de fécondité nécessaire ou idéal pour redresser cette situation. Pourtant, il s'avère indispensable de prendre en compte les conséquences sociales et économiques de cette fécondité présumée idéale : place dévolue aux femmes, situation économique des familles plus nombreuses (coûts privés), pressions sur les systèmes de garde, d'éducation et de santé (coûts publics), sans oublier les conséquences au niveau du marché du travail. Car ce n'est que lorsqu'on aura mis en balance les conséquences d'une telle proposition avec celles du vieillissement collectif qu'on pourra faire une évaluation plus juste, et moins catastrophique, de ces dernières.

La recherche sociale a déjà contribué de façon importante à indiquer que le vieillissement collectif des sociétés occidentales avancées, dont le Canada, n'a pas à être traité en terme de problème ou de facteur d'aggravation, mais bien en termes d'une transformation d'un des paramètres importants de la vie sociale à laquelle la société peut faire face par des mesures politiques, économiques et sociales et dont on peut anticiper les conséquences (Beaujot, McDaniel, Myles pour le Canada). Cela permet de se rendre compte, en premier lieu, que la structure d'âge actuelle est en grande partie le résultat d'objectifs que ces sociétés ont poursuivis avec énergie pendant plusieurs décennies en y investissant beaucoup de leurs ressources : hausse du niveau de scolarité, lutte contre la maladie et recul de la mortalité, systèmes de protection sociale, émancipation

des femmes etc.

En deuxième lieu, ce type de recherche contribue à rendre visible des choix possibles qui sont souvent dissimulés derrière une certaine fatalisme qui est que celui du statu quo. Prenons l'exemple des soins de santé : après avoir indiqué le taux inquiétant d'augmentation des dépenses, on en souligne habituellement la hausse catastrophique prévisible à cause du vieillissement de la population. S'il est vrai que la population âgée connaît elle-même un vieillissement accru, on ne peut toutefois aucunement postuler quel sera son état de santé car il évolue actuellement très rapidement d'une cohorte à l'autre. D'autre part, il est connu que la majorité de la population âgée est en bonne santé et que des dépenses de santé considérables sont encourues pour une très faible proportion de cette population ; pourquoi, alors, ne mettre en

cause que les personnes âgées, à titre de consommatrices potentielles de soins, de services et de médicaments alors que les décisions sont prises par l'administration du système de santé, de ses établissements et le corps médical? On sait combien le questionnement sur la pertinence des modes de soins actuellement dispensés dans les institutions hospitalières est rare et difficile à mener ; pourtant en ce qui a trait aux patients et patientes âgés en particulier, il est évident que bien des pratiques pourraient être remises en cause.

Autre exemple dans le domaine de l'emploi et de la sécurité du revenu : depuis une bonne décennie, les pouvoirs publics ont soutenu les politiques des entreprises visant à accélérer le départ à la retraite de leurs personnels les plus âgés, affirmant agir ainsi sur le chômage. On s'inquiète maintenant du coût des retraites et

du poids qu'elles représenteront sur les revenus des personnes en emploi. Mais aucune réflexion ni élaboration de politique ne se fait en vue de connaître les changements nécessaires pour prolonger la vie de travail dans les milieux de travail, et d'en identifier les conséquences sur l'ensemble du marché de l'emploi.

Dans un monde profondément bouleversé par la mondialisation de l'économie et de nombreuses innovations technologiques, décrire le vieillissement et s'accuser d'une génération à l'autre ne sera jamais un remède à l'incurie des dirigeants. Face à la persistance de celle-ci, la recherche sociale, au risque de répéter souvent que le roi est nu, se doit de soulever des questions qui exigent des débats de fond et donc des affrontements autour des principes et des politiques de distribution et de redistribution de nos ressources. ■

## Deux nouvelles publications de l'ACSALF

Sous la direction de  
Judith Légaré et  
Andrée Demers

### L'évaluation sociale : savoirs, éthique, méthodes

ACSALF/Méridien  
Éditions du Méridien

Sous la direction  
d'André Turmel  
avec la collaboration de  
Claude Bariteau et Gilles Pronovost

### Chantiers sociologiques et anthropologiques

ACSALF/Méridien  
Éditions du Méridien

**Les actes du  
colloques de  
l'ACSALF sont  
disponibles au  
bureau de  
l'ACSALF au  
prix de 25 \$.**

### BON DE COMMANDE

**L'évaluation sociale :  
savoirs, éthique, méthodes**  
(Qté: \_\_\_\_\_ x 25\$ = \_\_\_\_\_ )

**Chantiers sociologiques  
et anthropologiques**  
(Qté: \_\_\_\_\_ x 25\$ = \_\_\_\_\_ )

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Prov. : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Tél. (rés.): \_\_\_\_\_ Tél. (trav.): \_\_\_\_\_

Paiement à l'ordre de l'ACSALF, Département de sociologie, Université de Montréal,  
Pavillon des sciences sociales, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7

# Les générations

## La recherche sur les âges et les générations dans l'équipe familles, sexes, générations de l'IQRC

Renée B. Dandurand  
IQRC

**Depuis quelques années, la question des générations est devenue un thème porteur. Effet des revendications des jeunes devant la conjoncture d'un accès plus tardif et plus incertain à l'emploi? Backlash face aux analyses en termes de classes, omniprésentes pendant les décennies '60 et '70? Sans doute. Mais on peut aussi penser que, dans le champ scientifique, il s'agit aussi d'un effet à long terme, à la fois de la vogue de l'approche autobiographique en sociologie et en anthropologie, et des travaux menés depuis 1960 par les «historiens des anonymes», Ariès et les autres.**

**A**riès nous a présenté la différenciation des âges dans la société moderne comme un processus amorcé avec et depuis l'industrialisation : émergence, dès le XVIIe siècle en milieu aisé, de l'enfance comme âge distinct de la vie, puis de la jeunesse, avec l'instauration graduelle de l'école ; dans la première moitié du XXe siècle, apparition des associations de jeunes et, dans la seconde moitié, de celles des personnes âgées, deux groupes d'âge institués largement en fonction de leur exclusion du monde du travail<sup>1</sup>.

C'est un peu dans la foulée de ces études qu'au début de la décennie '80, se développe un intérêt de recherche pour les phénomènes d'âge et de sexe au sein d'un centre nouvellement fondé, l'Institut québécois de recherche sur la culture. (On se rappellera qu'à l'époque, c'était le créneau des rapports de sexe qui était très «en demande»). Un laboratoire de recherche est formé en 1983, sous la responsabilité de Denise Lemieux. Sa dénomination initiale, «Condition féminine et masculine, générations, famille» est modifiée en 1986 : l'équipe «Familles, sexes, générations» compte alors 7 chercheur-e-s formé-e-s en sociologie, anthropologie, histoire et ethnologie traditionnelle. Elle s'intéresse aux

rapports de générations et de sexes, en particulier dans le cadre de la vie familiale, connue comme lieu d'observation privilégié et microcosme des phénomènes d'âge et de genre. Si les thématiques sont centrées sur ces objets de recherche, les analyses sont loin de s'y limiter : par exemple, elles n'excluent ni l'impact des rapports de classe, ni l'étude des institutions qui gravitent autour des familles.

Au cours des années s'est ainsi constitué un corpus de recherches autour des générations, qui a traité de toutes les strates d'âge, abordées généralement comme cohortes ou générations historiques. Les chercheur-e-s seniors de l'équipe ont développé des analyses plus approfondies, qui sur l'enfance (Denise Lemieux), qui sur l'adolescence et la jeunesse (Léon Bernier), qui sur l'âge adulte en situation de travail (Léon Bernier et Monique Cournoyer) et en situation de parentalité (Renée Dandurand, F.-Romaine Ouellette), qui sur les personnes âgées et retraitées (Marie-Marthe Brault). Mais ces «spécialisations» ne sont jamais des «cantonnements». Ainsi à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse en 1985, Léon Bernier, Denise Lemieux et Renée Dandurand participent au colloque de l'I.Q.R.C., Une société des jeunes. De même en est-il du projet en

cours sur «le désir d'enfant : du projet à la réalisation», qui réunit les trois chercheur-e-s précédent-e-s et Germain Dulac autour de l'analyse d'un corpus de récits autobiographiques de jeunes adultes âgés de 20 à 40 ans : si certains des informateurs de l'enquête en sont encore au stade de la post-adolescence, d'autres sont déjà actifs et parents (ou en couple). En outre, la trajectoire des plus jeunes n'est pas celle des plus âgés : plus marquée par les désunions des parents, avec un accès plus «bloqué» au marché du travail, etc.

Mais c'est surtout la question des rapports intergénérationnels qui a été traitée dans l'équipe, obligeant les chercheur-e-s à «déborder» largement le cadre des strates d'âge. Les relations parent-enfant ont été abordées par plusieurs : par Denise Lemieux à propos de l'enfance en Nouvelle-France et à propos de la maternité au tournant du siècle (avec Lucie Mercier) ; par Léon Bernier qui, à travers l'étude de la fugue chez les adolescents, met en évidence les frontières de générations dans la famille (avec Gilles Roy et Anne Morissette) ; par Renée Dandurand et Lise Saint-Jean, du point de vue des mères, dans le cadre des désunions conjugales des récentes décennies ; par Françoise-Romaine Ouellette et Johanne Séguin, qui ont étudié les redéfinitions de la parentalité et de l'enfant qui influencent actuellement la constitution d'une famille par adoption ; par Germain Dulac, qui démarre une étude sur les représentations de la paternité chez les pères en rupture d'union ; par Marie-Marthe Brault, qui examine la relation parent-enfant à l'autre bout de l'existence, aux 3e et 4e âges de la vie, cherchant à cerner les transformations de la relation filiale dans le contexte du soutien aux parents âgés ; par Renée Dandurand et Françoise-Romaine Ouellette, qui ont analysé, en milieu urbain montréalais, les rapports des parents et des jeunes enfants dans le cadre des liens et échanges avec la parenté, examinant ainsi trois générations en présence sur

le plan des sociabilités et des activités de soutien ; enfin la recherche sur «le désir d'enfant...» a donné lieu à une analyse des projets procréatifs des femmes dans la perspective de la transmission ou du refus des modèles familiaux de la génération antérieure.

D'autres projets, en cours ou en démarrage s'orientent nettement vers les rapports intergénérationnels. L'équipe participe à un partenariat de recherche multidisciplinaire et intersectoriel sur «familles et dynamiques intergénérationnelles» avec des chercheur-e-s de l'Université de Montréal, de l'UQAM et de l'INRS-Urbanisation et avec des partenaires gouvernementaux des secrétariats, conseils et ministères

québécois intéressés au domaine de la famille. Denise Lemieux et Léon Bernier poursuivront dans un cadre plus large leurs analyses de la transmission familiale au sein de la dyade parent-enfant alors que Françoise-Romaine Ouellette continuera l'étude des redéfinitions de la filiation en questionnant, pour les cas d'adoption internationale et pour ceux de l'adoption tardive, le processus d'intégration des enfants à la famille élargie<sup>2</sup>.

L'étude des générations et des rapports intergénérationnels comporte, on le constate, de multiples facettes et permet d'explorer largement les réalités sociales et culturelles. En introduisant aux âges en même temps qu'aux périodes historiques, l'ap-

proche par les générations oblige à tenir compte de la dimension temporelle dans l'évolution des structures et des comportements, à inscrire la durée dans nos analyses, la durée des parcours de vie et celle des lignées, familiales, intellectuelles ou autres. ■

- 1 Denise Lemieux, «Place des générations», Transmarge, Cahier 0, Automne 1986.
- 2 Une brochure intitulée «Publications et projets en cours de l'équipe Familles, sexes, générations, I.Q.R.C.» est parue à l'automne 1993. On peut en faire la demande à l'adresse suivante : Institut québécois de recherche sur la culture, 14 Haldimand, Québec, G1R 4N4. Télécopieur : (418) 646-3317.

# Les générations

## Les personnes âgées au Québec : d'une génération à l'autre

Jacques Roy  
CRSC-Université Laval

**Le groupe des personnes âgées évoluerait-il «à côté» de la société, dans une sphère distincte, étanche, en marge des autres générations? Ces dernières n'auraient-elles pas rangé les aînés(es) sur les rails de la marginalisation devant les impératifs de la modernisation des sociétés occidentales?**

Certains y croient, notamment des théoriciens de la sociologie du désengagement (notamment Cumming et Henry, 1961) ou de l'école interactionniste symbolique par exemple (Rose et Peterson, 1965, spécifiquement sur les personnes âgées). Du reste, cette thèse a dominé largement dans la production de recherches gérontologiques tant au Québec qu'ailleurs. Mais d'autres l'interrogent, inscrivent le doute. Fernand Dumont, dans *Le sort de la culture*, est du nombre :

«En arrivons-nous à admettre que les jeunes et les vieux forment des sociétés satellites d'une Société avec majuscule,

*celle des adultes qui ne sont plus jeunes et qui ne sont pas encore vieux? Une telle représentation de la vie sociale prédomine dans les idéologies. Elle ne correspond pas à la réalité ; du moins elle n'en est qu'une première aperception». (Dumont, 1987 : 49)*

Il n'y a pas que l'intellectuel qui puisse témoigner d'un certain scepticisme à l'égard de la thèse des générations fermées, étudiées comme objet en soi et en distance des autres générations. Le passant dans la rue pourra observer par exemple une proportion certaine de personnes âgées se rendant changer leur chèque de pension à la caisse populaire, en espa-

drilles. Les mêmes que portent les jeunes, les baby-boomers et les autres. Il y a à peine vingt ans, ç'aurait été impensable : les vieux avaient des souliers de vieux et les jeunes, des espadrilles (qui pourrait affirmer que les vêtements ne révèlent rien de l'identité des générations?).

De l'épistémologie au terrain, un même itinéraire : le doute. Pour notre part, nous avons suivi un parcours similaire à travers certaines dimensions explorées dans le cadre de travaux de recherches réalisées au Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval et portant sur les personnes âgées. Deux aspects se rapportant à la question générationnelle seront évoqués à travers ces travaux : les formes de solidarité chez les aînés(es) et la relation services publics-personnes âgées. On pourra constater, à travers ces deux aspects, le caractère éclaté des figures générationnelles.

### LA SOLIDARITÉ HORIZONTALE : UNE RÉALITÉ GREFFÉE AUX AUTRES GÉNÉRATIONS

Une récente étude (Delisle, Boucher, Roy,

1993), ayant porté sur les différentes formes de sociabilité et d'entraide chez les personnes âgées du comté de Portneuf, près de Québec, a mis en évidence les tendances suivantes. En premier lieu, malgré que l'entraide intra-générationnelle est un phénomène montant chez les personnes âgées (solidarité horizontale), les échanges avec les aînés(es) et les autres générations sont plus nombreux (solidarité verticale). L'association entre les générations prend un relief singulier si l'on considère que, dans cette culture d'entraide chez les personnes âgées, les solidarités horizontales et verticales se posent en complémentarité et en interdépendance. Ce qui signifie que les personnes âgées qui aident ou reçoivent de l'aide d'autres personnes âgées sont les mêmes qui échangent également des services avec les autres générations et l'entraide entre générations s'effectue principalement sous le mode de la réciprocité où, par exemple, enfants et parents âgés s'offrent mutuellement différentes formes d'aide et de services.

En second lieu, les formules de cohabitation entre personnes âgées ne sont pas populaires au Québec (comparativement, par exemple, à ce qui se passe dans les pays européens où la cohabitation est nettement plus répandue). À la question : « Si vous étiez seul-e et que vous ne pouviez plus vivre dans votre maison ou logement, accepteriez-vous qu'une autre personne âgée vienne habiter avec vous? », à peine le quart des personnes âgées envisageraient la cohabitation (dont 21% seulement chez les femmes âgées). Ici, on tient à son indépendance, à son autonomie résidentielle. L'écart entre hommes et femmes à cette question tiendrait au fait que ces dernières ne désirent pas être piégées dans un autre soutien à accorder à une personne en perte d'autonomie, à la faveur d'une cohabitation. La cohabitation n'apparaît donc pas se poser comme levier de solidarité horizontale dans l'avenir entre personnes âgées en perte d'autonomie.

Enfin, la vie associative chez les personnes âgées est fort présente. Dans le cas des aînés(es) du comté de Portneuf, plus de la moitié (55%) sont membres d'un groupe social, principalement, l'Âge d'Or<sup>1</sup>. Et bon nombre de ceux-ci font du bénévolat régulièrement auprès des personnes âgées. Cependant, lorsque les pertes d'autonomie interviennent chez les personnes âgées, celles-ci se replient presque exclusivement auprès de leur famille ; par exemple, en cas de sérieuses pertes d'autonomie, moins de 1% des personnes âgées solliciteraient les services des groupes communautaires,

comparativement à près de 90% pour la famille et 9% pour la catégorie « CLSC, hôpital ». Le rôle des associations des aînés(es) serait donc très limité quant à l'entraide des personnes âgées en perte d'autonomie.

### MUTISME ET SERVICES

D'autres recherches que nous avons conduites (Clément, 1990 ; Roy, 1989 ; Roy, Vézina, Paradis, 1992) ont mis en évidence deux dimensions. En premier lieu, que le rapport aux services publics de santé et de services sociaux est, chez les personnes âgées, teinté d'un mutisme certain où l'expression des désirs et des attentes de la clientèle âgée est à peu près inexistante. Ce qui, à l'occasion, peut créer une certaine confusion entre les personnes âgées et les services, voire l'institutionnalisation d'un soliloque entre les deux (espérons que les nouvelles cohortes de vieux en provenance des baby-boomers seront plus bavardes).

En second lieu, ce comportement (le mutisme) épouse chez les personnes âgées les mêmes traits que les autres générations. À savoir qu'en milieu défavorisé sur le plan socio-économique, le mutisme et la résignation face aux services sont davantage présents, de même qu'en milieu rural si l'on désiret retenir un clivage géographique. Les personnes âgées anglophones, à l'instar de l'ensemble de la communauté anglophone, se situent davantage en retrait des services publics et ont développé une culture d'entraide quasi-autarcique<sup>2</sup>.

Toutes ces tendances illustrent le fait que le comportement des aînés à l'endroit des services publics n'est pas si différent de celui des autres générations et que l'argument écologique (types de milieux) prévaut peut-être davantage que l'argument générationnel posant que les personnes âgées entretiendraient un modèle unique et exclusif de relations aux services.

### POUR CONCLURE

Les quelques travaux que nous avons réalisés au Centre sur la problématique des personnes âgées, ont eu pour effet de découler de la vision d'une génération âgée « satellite », en marge d'un social qui n'aurait cesse de les isoler comme groupe et de leur conférer une identité distincte. Sans nier certaines spécificités qui les particularisent, le groupe des aînés(es) est à la fois peu différent et en interdépendance avec les autres générations. Le clivage traditionnel « jeunes-études, adultes-travail, personnes âgées-loisirs » est rompu. Les points de repère générationnels sont de plus en plus incertains. Solidarité et rapport aux servi-

ces sont deux thèmes qui, tout au long de nos travaux, nous ont entretenu d'une autre vision des personnes âgées prenant appui sur le caractère éclaté de la perspective générationnelle.

### BIBLIOGRAPHIE

- Clément, M. (1990), *Milieu naturel et milieu de services : l'interface recherchée. Étude exploratoire de la situation des personnes âgées dans la MRC de Pabok, Sainte-Foy*, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Cumming, E., W.E. Henry (1961). *Growing Old. The Process of Disengagement*, New-York, Basic Books.
- Delisle, M.-A., N. Boucher, J. Roy (1993). « Pour s'entraider ». *Étude portant sur la solidarité horizontale chez les personnes âgées du comté de Portneuf, Sainte-Foy*, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Dumont, F. (1987). *Le sort de la culture*, collection positions philosophiques, Montréal, L'Hexagone.
- Renaud, M. et al. (1987). *Les solutions qu'apportent les Québécois à leurs problèmes sociaux et sanitaires*, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux.
- Rose, A.M., W.A. Peterson (1965). *Old People and their Social World*, Philadelphia, F.A. Davis & Co.
- Roy, J. (1989). « Les aînés dans leur communauté ». *Étude exploratoire de la situation des personnes âgées vivant à domicile dans la MRC de Memphrémagog et leur désir d'hébergement institutionnel*, Sainte-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Roy, J., A. Vézina, M. Paradis (1992). *De la tâche à la mission. Personnes âgées, aidants naturels, services intensifs de maintien à domicile (SIMAD)*, Sainte-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval. ■

1 Cette proportion (55%) se compare avantageusement à celle enregistrée généralement en milieu urbain (le tiers), ce qui accrédite l'existence d'une culture d'entraide plus marquée en milieu rural sur le plan de la vie associative.

2 À cet égard, nos résultats convergent avec l'étude de Renaud et al (1987) ayant porté sur les solutions qu'apportent les Québécois à leurs problèmes sociaux et sanitaires pour le compte de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux.

# Les générations

## Génération, emploi et santé : un portrait de trois générations québécoises

Monique Duchesne

**Cette étude a été effectuée dans le cadre d'une maîtrise en sociologie au département de sociologie de l'Université de Montréal.**

**D**epuis le début des années 80, notamment suite aux récessions consécutives de 1981-1982 et de 1991-1993, un nouveau discours a émergé dans la société québécoise à l'effet que les plus de quarante ans détiendraient les emplois les mieux rémunérés et les mieux positionnés alors que les plus jeunes, bien que plus scolarisés que leurs aînés, se retrouveraient dans une situation économiquement précaire. Les conditions économiques étant l'un des déterminants de la santé, cette précarité aurait des conséquences néfastes sur la santé mentale des jeunes.

Dans ce contexte, cette recherche avait pour objectif de vérifier trois hypothèses s'articulant autour des caractéristiques reliées au travail de trois générations en fonction de la scolarité et du sexe, ainsi que l'impact que ces caractéristiques pouvaient avoir sur la détresse psychologique. Rappelons brièvement que la détresse psychologique est un ensemble de symptômes associés aux états dépressifs ou anxieux et à certains troubles agressifs ou cognitifs mesurés par une échelle constituée d'un ensemble de questions élaborées par Ilfeld en 1972.

L'étude repose sur les données brutes de l'enquête santé Québec menée en 1987 auprès d'un échantillon aléatoire de 19,724 adultes de 15 ans et plus. Pour les besoins de la présente recherche, tous les répondants nés entre 1933 et 1962 ont été retenus, soit un total de 11,228 individus.

La population étudiée est composée de trois groupes : la **génération pré-retraîtée**, qui comprend les individus nés entre 1933 et 1942, soit les 51 à 60 ans en 1993 ; la **génération lyrique** (telle que définie par François Ricard, 1992), comprend les individus nés entre 1943 et 1952, c'est-à-dire la première cohorte du baby-boom, soit les

41 à 50 ans en 1993 ; finalement la **génération floue**, nommée ainsi en raison de sa position floue entre la génération lyrique et la génération X (les 20-30 ans en 1993) comprend les individus nés entre 1953 et 1962, c'est-à-dire la deuxième cohorte du baby-boom, soit les 31 à 40 ans en 1993. Comme tout découpage générationnel, celui-ci est en partie arbitraire ; toutefois ce découpage reflète assez fidèlement celui relevé à travers les écrits recensés.

En ce qui concerne la précarité de l'emploi, contrairement à ce qui se dégage des écrits, il ressort que ce ne sont pas tous les membres de la génération floue qui subissent un clivage selon l'âge mais uniquement les plus scolarisés. En effet, toutes générations confondues, moins les individus sont scolarisés, plus les caractéristiques reliées à l'emploi sont comparables et, inversement, plus les individus sont scolarisés et plus des écarts s'établissent entre les générations. Alors que les membres les plus scolarisés de la génération lyrique détiennent les meilleures positions d'emploi et les meilleurs revenus, une partie des plus scolarisés de la génération floue occupe des postes de technicien, retire un revenu largement inférieur à celui de ses aînés et subit davantage de chômage et de perte d'emploi.

Toutefois, il apparaît que cette démarcation serait surtout le lot des hommes scolarisés de la génération floue. En effet, lorsqu'on compare à leurs aînés la position hiérarchique des femmes de la génération floue sur le marché de l'emploi, il apparaît que la différence marquante entre les femmes de la jeune génération et celles des générations aînées ne se situe pas dans l'accès aux postes bien positionnés de cadre et de professionnel, qui elle est comparable, mais plutôt dans la rémunération largement inférieure qu'elles en tirent. Fait in-

teressant à noter, les femmes de la génération floue ont, dans des proportions qui ne sont toutefois que légèrement supérieures, davantage accès que les hommes de leur génération aux postes bien positionnés. Ceci inciterait à croire que chez la jeune génération, les conditions d'emploi tendent à se ressembler entre les hommes et les femmes. Toutefois cette égalité entre les sexes résulterait plus d'un nivelage vers le bas subi par les jeunes hommes que d'un acquis pour les jeunes femmes. En effet, tout comme les femmes plus âgées, les femmes de la génération floue ont moins accès aux postes bien positionnés et ont, pour un poste équivalent, un revenu inférieur à celui des hommes.

Au chapitre de la détresse psychologique, les résultats ayant démontré que les hommes les plus scolarisés de la génération floue subissent des conditions économiques défavorables comparativement à leurs aînés, on aurait dû observer un niveau de détresse psychologique plus élevé chez ceux-ci. Pourtant tel n'est pas le cas, le score de détresse psychologique des hommes scolarisés de la génération floue est comparable à celui des hommes scolarisés des générations lyrique et pré-retraîtée. Parmi les éventualités pouvant expliquer ce fait soulignons les valeurs différentes, l'allongement de la phase jeunesse et l'illusion que les choses s'amélioreront avec le temps.

Ainsi en regard de la situation qui prévalait en 1987, le clivage économique intergénérationnel tel qu'énoncé à travers les écrits recensés semble exagéré. Il est probable que le clivage ait semblé plus généralisé parce que les plus scolarisés étant gravement touchés, on était porté à conclure que l'ensemble de la génération floue était affectée. Il est possible également qu'au début des années 80, une bonne partie de la génération floue ait eu beaucoup de difficulté à s'intégrer au marché du travail mais que depuis, sauf pour les plus scolarisés, la situation soit devenue comparable à celle des générations précé-

dentes. S'il en est ainsi peut-on parler de clivage générationnel quand il s'agit surtout de dévalorisation de diplômes sur hommes les plus scolarisés d'une génération? Il semble que nous assistions davantage à une inégalité dans la distribution des richesses à l'intérieur d'une classe sociale favorisée qu'à un clivage générationnel. Avancer que les classes d'âge ont remplacé les classes sociales serait donc un faux débat. Ainsi comme le démontrent les résultats, les écarts entre les riches et les pauvres persistent, peu importe l'âge. Toutefois, il importe de se préoccuper de la situation des hommes les plus scolarisés de la génération floue qui semblent subir plus

que leur part les contrecoups de la saturation du marché de l'emploi et des crises économiques successives.

Par contre, avant de conclure que les résultats obtenus sont un reflet fidèle de notre société, rappelons que notre analyse n'est pas longitudinale mais bien transversale. A cet effet, elle comporte des limites puisqu'elle n'englobe pas la présente récession ni celle du début des années 80 ; de plus, les données ont été recueillies lors de l'année 1987 qui fut l'une des plus prospères de la décennie ce qui peut refléter une équité générationnelle plus favorable qu'elle ne l'est en réalité.

Ainsi, afin de vérifier si les tendances

observées en 1987 se maintiennent, des études à partir du même découpage générationnel s'avèrent nécessaires. Il serait alors pertinent d'étudier également la génération X (les moins de trente ans en 1993) qui n'a pu être retenue dans le cadre de la présente recherche, ses membres étant trop jeunes en 1987 pour permettre des comparaisons concluantes. Afin de mieux cerner l'ampleur du clivage générationnel, nous espérons donc être en mesure de poursuivre cette étude lorsque les données de l'enquête santé Québec 1992-93 seront disponibles. ■

# Les générations

## Le Centre de recherche en gérontologie sociale du CLSC René Cassin

Jean-Claude Martin, anthropologue

**Le Centre de recherche en gérontologie sociale est un centre interdisciplinaire de recherche et de formation créé par la Loi 120 (1991, ch.42) sur les services de santé et les services sociaux, afin de lier davantage et de façon concrète la recherche au monde des praticiens dans le domaine du vieillissement.**

**L**e Centre de recherche est rattaché au CLSC René-Cassin qui, sous l'initiative de son directeur, M. Léon Ouknine, a été le principal moteur de sa création en 1992. Il s'agit d'un établissement affilié aux universités McGill, UQAM et Université de Montréal, qui a développé au cours des années des compétences reconnues dans les services aux aînés et a mis sur pied diverses initiatives pour favoriser la formation multidisciplinaire de professionnels et d'étudiants universitaires. Ce Centre a été reconnu par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) qui lui a accordé une subvention de développement de partenariat et une autre pour le développement d'une programmation de recherche. La direction scientifique du Centre de recherche est as-

surée par Frédéric Lesemann et une équipe de chercheurs a été constituée le 1<sup>er</sup> septembre 1993.

Le Centre de recherche en gérontologie sociale s'est donné comme mandat de développer la connaissance des dimensions sociales du vieillissement, en collaboration étroite avec les divers niveaux de pratique (intervention, gestion, planification). Dans les perspectives de recherche appliquée définies par le CQRS, le Centre est, en ce sens, fondé sur le partenariat pratiques-recherche, ce qui lui confère une de ses spécificités.

L'orientation générale des démarches entreprises au Centre pose d'emblée que le vieillissement constitue un processus normal, pluriel et différencié, plutôt qu'un ensemble de problèmes auxquels doivent fai-

re face les individus, les intervenants, les gestionnaires et planificateurs. Vieillir consiste alors à aménager sa vie, malgré les difficultés rencontrées, l'aménagement pouvant varier selon les genres, les classes, les origines ethnoculturelles, les capitaux sociaux et relationnels, etc. Se posent alors un ensemble de questions relatives à l'autonomie, à l'*empowerment*, aux solidarités intra ou intergénérationnelles, à l'adaptation à des conditions physiques et environnementales changeantes et au rapport aux ressources.

Ce processus normal et différencié est également posé comme une phase de la vie qui s'inscrit dans un environnement social plus ou moins vaste dont il sera tenu compte. Il s'agit d'abord de l'inscription dans une histoire de liens sociaux (famille, génération, voisins, amis, réseaux, communautés), définissant le capital relationnel qui sera déterminant au moment où l'autonomie des personnes tend à se réduire. À cet égard, la relation aux enfants prend une importance particulière et la responsabilité de la prise en charge est, on le sait, majoritairement féminine. Toujours à ce chapitre, l'intérêt pour les aidants naturels, pour les ressources informelles et communautaires, devient de plus en plus

présent dans la recherche, compte tenu des limites actuelles, budgétaires ou organisationnelles, des systèmes de services.

En outre, le processus du vieillissement comporte des enjeux ayant trait à l'inscription de cette phase de la vie dans l'histoire du travail et à la place que notre société accorde au travail. En effet, les rapports qui existent entre le vieillissement et le travail marquent de manière toute spéciale le devenir des travailleurs en termes de stratégies et de planification de retraite et peuvent également donner lieu à des formes d'exclusion sociale découlant de la retraite anticipée ou du chômage de longue durée.

Enfin, il s'agit d'une inscription dans les rapports à l'État providence, à la fois dans le domaine de la protection sociale (assurance, assistance) et dans celui des services. Ces rapports sont de plus en plus remis en question, compte tenu de l'évolution démographique, de la croissance des coûts, d'une réflexion sur l'autonomie et voire d'un certain désenchantement à l'égard des solutions étatiques.

Selon cette orientation générale, la réflexion sur le vieillissement procède nécessairement d'une réflexion sur les rapports intergénérationnels. Aussi bien les aidants naturels que les intervenants sociaux se placent dans des rapports intergénérationnels avec leurs aînés. Les transformations que connaît le monde du travail influencent également les rapports entre les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés. La problématique des transferts et des régimes de retraite s'inscrit elle aussi dans cette relation, tout comme celle du vieillissement de la population qui ne peut être abordée sans qu'on s'interroge simultanément sur la baisse des taux de natalité. La recherche sur le vieillissement est nécessairement une recherche sur les rapports entre les générations et un questionnement sur la société en changement. Dans ce contexte, la recherche porte sur l'adéquation des réponses d'ordre politique, social ou culturel, apportées à la question du vieillissement. Elle interroge la nature des choix sociaux et, ce faisant, aborde la question éthique de la qualité de la vie, des modes de vie et du sens donné à la vie.

Les chercheurs du Centre de recherche en gérontologie sociale, en collaboration avec des partenaires provenant des univer-

sités et des milieux de pratique, entendent mener des travaux définis selon ce cadre général d'orientation. Plusieurs domaines de recherche ont ainsi été précisés afin de circonscrire de manière plus adéquate les différentes recherches qu'il y aurait lieu de développer.

Un premier axe de recherche, sous la responsabilité de Yves Carrière (économie et démographie) et de Marc-André Deniger (travail social et sociologie), porte sur l'analyse économique et politique. Les thèmes qui seront abordés plus particulièrement dans ce domaine de recherche sont : le vieillissement et le travail (le passage de la vie active à la retraite, l'exclusion), le vieillissement et la fiscalité (équité intergénérationnelle, transferts, politiques de revenus) et les enjeux des politiques du vieillissement (acteurs et systèmes d'action).

L'analyse socioculturelle constitue un deuxième axe de recherche, sous la responsabilité de Jean-Claude Martin (anthropologie). Cet axe porte sur les modes de vie des personnes âgées et leurs stratégies d'adaptation et de préparation à la retraite, sur les représentations sociales et culturelles du vieillissement, ainsi que sur le rôle des liens sociaux, des réseaux, des associations et des communautés, y compris dans leurs dimensions ethnoculturelles ou intergénérationnelles. Les rapports aux services de santé et aux services sociaux seront envisagés ici à partir des dynamiques locales (spatiales), sociales et culturelles.

La problématique des services formels et de la prise en charge informelle définit le champ du troisième domaine de recherche. Frédéric Lesemann (sociologie) en assure la responsabilité. Les rapports aux services seront examinés sous l'angle de l'accessibilité aux services, de l'impact du vieillissement sur l'utilisation des services, des relations entre les professionnels et les clients, notamment en ce qui concerne la détermination de la demande par l'offre de services, et aussi sous l'angle des enjeux de l'organisation dynamique des services ; l'évaluation des programmes et le maintien à domicile constituent deux autres thèmes de recherche privilégiés. La prise en charge informelle sera abordée par la recherche portant sur le travail de *caring*, le rôle des femmes et le soutien aux aidants, ainsi que

sur les stratégies et les mesures de soutien à la prise en charge. Une attention spéciale est aussi accordée à la problématique des très âgés (85 ans et plus).

Judith Ripley (épidémiologie) est responsable de l'axe de recherche portant sur les processus psychosociaux du vieillissement et de celui portant sur les questions éthiques. Le premier domaine aborde l'adaptation sociale des personnes âgées, ainsi que le rôle des liens sociaux et des ressources informelles dans le développement de l'autonomie et du bien-être des personnes. L'environnement social (famille, réseau social) et physique (communauté, logement, *living arrangements*) sera analysé sous ses diverses facettes. D'autres recherches porteront plus spécifiquement sur les problématiques de la violence, des abus et de l'isolement. Enfin, les effets de certains types d'intervention sur l'adaptation sociale (professionnelle, groupe d'entraide) seront également examinés. Le questionnement sur l'éthique abordera les aspects légaux du vieillissement, la notion de « qualité de vie » et le rapport à la mort.

Finalement, le Centre de recherche entend aussi s'acquitter de sa mission en formant des formateurs dans le domaine de l'intervention auprès des personnes âgées et en offrant un lieu de réflexion et de débats sur les modalités, les perspectives et les finalités de l'évaluation de programmes. Lorraine Brisette (travail social) est la responsable de ce domaine d'activités (Formation et évaluation de programmes). Les thèmes de formation touchent différents aspects relatifs au vieillissement et à l'intervention : le soutien aux aidants, le plan de traitement, l'abus et la violence, les droits et les questions éthiques, etc.

Il est certain que les thèmes abordés par l'un ou l'autre domaine de recherche se recoupent sur certains aspects et se complètent sur d'autres, appelant ainsi la collaboration entre les chercheurs. Le Centre de recherche en gérontologie sociale offre un lieu où peuvent s'effectuer une réflexion collective et une mise en commun des acquis des différentes démarches entreprises par les chercheurs du Centre, les chercheurs associés et leurs partenaires des universités et des milieux de pratique. ■